

Jumelage

Le week-end de Pentecôte, les cadets du R.R.C. Hamoir ont reçu leurs homologues de Pflaheim et Grossostheim (même commune que nos amis de Wenigumstadt).

Cette belle expérience nous a rappelé combien il est important de profiter de nos jumelages pour promouvoir l'échange entre les peuples et plus particulièrement entre les jeunes.

Nous espérons de tout cœur que cette rencontre en appellera d'autres qui redonneront un coup de fouet à nos jumelages avec nos amis allemands et français.



Mini croisière en Champagne > voir page 5



Comblain-La-Tour



Filon



Hamoir



Fairol

Souvenirs d'excursion

Ce 3 mai, par une magnifique journée ensoleillée, nous avons quitté Hamoir dans un beau car rouge bien décoré qui nous a conduits jusqu'à Liège.

Là, nous sommes montés dans le bateau «Le Pays de Liège». On pouvait circuler dans le bateau, acheter des friandises, manger sa collation, se rendre à l'extérieur sur le pont du bateau...

Nous avons vu la statue du roi Albert 1^{er}, des péniches, un bateau à moteur, des oiseaux...

Nous avons découvert le fonctionnement d'une écluse.

A l'arrivée du bateau à Visé, nous sommes descendus. Le tortillard, un petit train sur route, nous attendait pour nous conduire à Blégny Mine.

Il était midi. Nous avons pique-niqué sur une grande pelouse. Ensuite, nous sommes allés jouer dans de vieux trains de la mine en nous imaginant plein d'histoires, à la plaine de jeux sur un énorme toboggan, une balançoire, une roue, des tonneaux, dans une maison chaussure..

A 13h30, cinéma. Nous avons vu le film «Une pierre qui brûle» ; on nous a expliqué d'où vient le charbon et comment il s'était formé.

Un autre grand moment : la descente dans la mine.

Notre guide Antonio, un ancien mineur, nous a fait revivre son travail et celui de ses amis : le bruit du marteau-piqueur, des explosions, du gaz, des wagonnets.

Nous avons parcouru des galeries ; nous avons vu des rails, des outils, du charbon, une civière...

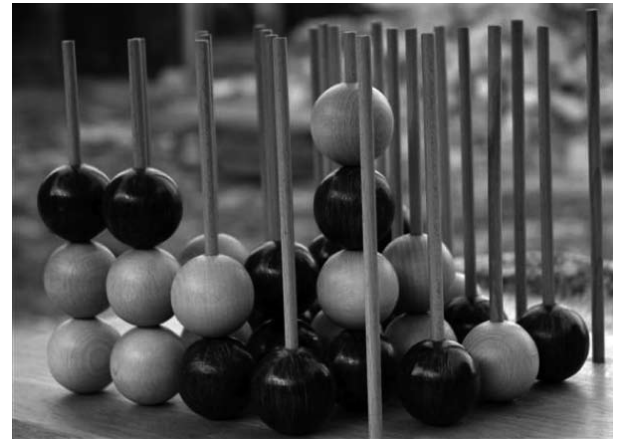
Oui, le métier de mineur était dangereux et difficile !

Remplis de souvenirs et bien fatigués après cette journée enrichissante, nous sommes revenus en car à Hamoir.

Les enfants de 1^{ère} et 2^e de l'Ecole Libre St-Joseph.



Fairon 23 juin - Portes ouvertes et jeux d'antan



Le samedi 23 juin 2007, l'école communale de Fairon aura ses portes ouvertes dès 12h. Petits et grands sont attendus pour tester leur habileté parmi les vingt jeux anciens en bois spécialement installés à cette occasion. Animation entièrement gratuite. Possibilité de restauration non-stop. Alors n'hésitez pas, parlez-en autour de vous et rejoignez-nous nombreux!

Le comité des parents et les institutrices.





Six mois déjà qu'avec l'équipe ACOM nous analysons, discutons et participons au conseil communal.

C'est pour moi une toute autre manière de voir et d'aborder les projets et les dossiers.

Les problématiques d'aménagement du territoire, les marchés publics, les travaux et le patrimoine m'intéressent plus particulièrement. Je suis donc attentive à toutes ces améliorations de nos villages, ainsi qu'à l'intégration de moyens de sécurité efficaces.

L'équipe est soudée et chacun y apporte ses connaissances et sa sensibilité. Nous voulons un débat constructif avec la majorité et c'est

dans ce sens que nous jouons notre rôle d'opposition.

Je reste interpellée par la difficulté que rencontrent nombre de nos concitoyens dans leurs démarches administratives (permis de bâtir, prime RW, ...) mais surtout par le nombre de sollicitations, notamment de jeunes à la recherche d'un emploi. Nous devons à tout niveau nous atteler à favoriser dans notre environnement la création d'emplois de tout type pour répondre à cette demande.

Le développement du secteur touristique peut y contribuer ; c'est pourquoi j'ai souhaité également m'investir en participant aux réunions de l'Office du Tourisme.

Françoise LEJEUNE

Les petites mains sprl

Rue du pont 6E 4180 HAMOIR
Tél. 086 43 00 86 - Gsm 0498 54 24 56

Titres-services ?

Début du mois de mai, une société de titres-services appelée les «LES PETITES MAINS» SPRL, a ouvert ses portes, rue du pont 6E à HAMOIR. Cette société se compose d'un bureau aides ménagères titres services et d'une centrale de repassage. D'autres services vous sont également proposés tels que, nettoyage des vitres, courses ménagères, repassage à domicile et la petite couture occasionnelle.

Comment ça marche ?

Facile. Vous nous contactez au n° de tel. 086 43 00 86 ou Gsm 0498 54 24 56 ou tout simplement vous passez au bureau. Ensemble nous fixons le nombre d'heures, le jour qui vous convient le mieux et la fréquence de passage de l'aide ménagère. (semaine, quinzaine...). Du côté des formalités, très simple aussi. Il suffit de s'inscrire gratuitement chez accor titres services soit via internet ou par courrier (les formulaires d'inscriptions sont à votre disposition à notre bureau).

Vous recevez quelques jours plus tard votre numéro d'inscription et un bulletin de versement pour commander les titres-services. (minimum 10 titres) Il n'est pas nécessaire d'attendre de recevoir les titres



services pour que l'aide ménagère commence à travailler chez vous. La régularisation se fera quand vous recevrez vos titres services. (un titre-service= une heure de travail prestée)

Du côté de la centrale de repassage, le principe est exactement le même. Vous amenez votre linge le matin ou quand cela vous arrange et vous le récupérez dans les plus brefs délais suivant possibilités. Possibilité de prise et remise de votre linge à domicile. Il n'est pas nécessaire non plus d'attendre d'avoir les titres-services pour amener votre linge. La régularisation se fera après. (un titre-service= une heure de repassage).

Un titre-service acheté 6,70 € vous coûte réellement 4,69 €, après déduction fiscale.

Le bureau et la centrale de repassage sont ouverts du lundi au vendredi de 8 à 18h30. Le samedi de 8 à 13h.

Une nouvelle animatrice de vie féminine arrive dans votre localité !

Bonjour à toutes !

Je m'appelle Audrey Vanhemelen, j'ai 32 ans et je suis la nouvelle animatrice de Vie Féminine sur l'antenne Hamoir, Anthisnes, Ouf-fet. Grâce au concours de Monsieur Lecerf, j'aurai la chance d'avoir un bureau sur Hamoir dans les prochains mois.

Avant d'avoir l'opportunité de vous rencontrer en chair et en os, j'ai eu envie d'établir un premier contact afin de ne plus être une parfaite inconnue !

Que vous dire ? J'ai une chienne qui s'appelle Zoé et nous adorons les longues balades dans les bois. J'aime aussi faire du sport, rire, bouquiner et aller au cinéma !

Un peu plus sérieusement !

Après mes études au Conservatoire d'Art Dramatique et un parcours professionnel plutôt diversifié, j'ai eu envie de travailler au sein d'une équipe dynamique et positive avec laquelle je pourrais mettre mon énergie au service de projets concrets aidant à la fois l'individu et ayant un impact sur la collectivité ainsi que sur l'évolution des mentalités. Tout un programme !

Ma rencontre avec Vie Féminine, réalisa mon souhait.

Je sais que l'aventure ne fait que commencer, que de nombreux défis sont à relever et que de grandes émotions risquent d'être au programme mais c'est avec un plaisir non dissimulé que je rejoins cette antenne de Vie Féminine !

Je n'attends plus que vous.

A très Bientôt !

Audrey Vanhemelen

Prendre un enfant par la main...

Vivre sa vie des années puis soudain,
Prendre un enfant par la main,
En regardant tout au bout du chemin,
Prendre un enfant pour le sien.

(Yves Duteil)

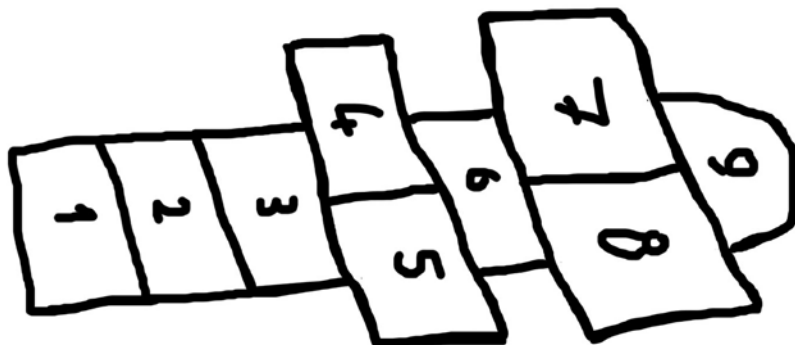
Accueil temps Libre

La **commune de Hamoir** cherche des personnes (homme ou femme) pour assurer l'accueil des enfants, dans les **écoles de ses quatre villages**.

Vous êtes patient(e) et généreux(se), vous aimez les **enfants** et souhaitez leur consacrer du temps. Venez rejoindre notre équipe de douze accueillantes.

Les horaires sont variés et répartis entre l'accueil du matin (1 heure) dès 7h15, le midi (1 heure) et le soir (2h30) de 15h30 à 18 heures «maximum».

De plus, les cours de formation à l'accueil vous seront offerts, ils se dérouleront à Ferrières en septembre prochain.



Cadre légal de travail

- a) Vous êtes chômeur complet indemnisé :
- + pour les moins de 45 ans : depuis au moins 2 ans
 - + pour les plus de 45 ans : depuis au moins 6 mois

Prestations : maximum 45 heures par mois.

Rémunération : par heure prestée, vous recevez un chèque ALE, vous conservez votre indemnité de chômage.

- b) Vous n'êtes pass demandeur d'emploi :

Prestations : contrat établi par la commune pour 10 mois/an, sur base de maximum 13 heures/semaine.

Information : M^{me} Consuelo MONTEJO, coordinatrice Accueil Temps Libre de Hamoir, gsm 0496 160 906 (lundis matins, mercredis et vendredis)

Information «cadre légal» : M^{me} Chantal CORNET, service ALE Hamoir, tél. 086 38 86 24 (les lundis et mardis >> en congé du 16/7 au 5/8)

Mini-croisière en champagne



Ce mardi 15 mai, le collège communal invitait les 3 x 20 à la traditionnelle excursion printanière.

Cette année, l'échevin des aînés, Christian Silvestre, avait concocté une journée en Champagne avec dîner chantant sur la Marne et visite d'une cave à Epernay.

Comme d'habitude, la bonne humeur était au rendez-vous et nous avons passé une très agréable journée.



Police de proximité

Le bureau de police est ouvert de 8 à 17 heures tous les jours de la semaine, excepté le W-E.

En cas d'urgence formez le 101, et une équipe d'intervention se déplacera à domicile. L'équipe de proximité est composée (de gauche à droite) de Chabotteaux Thierry, Gilson Vincent et Depollier Xavier



Conseil communal

Les personnes désireuses de recevoir par mail l'ordre du jour du conseil communal peuvent le faire savoir au secrétariat communal en envoyant un mail à l'adresse suivante : ac.hamoir@publilink.be

Armes

Dans le cadre de la nouvelle loi sur les armes, entrée en vigueur le 9 juin 2006, la police locale organise une permanence au poste de police de Clavier, rue de la gendarmerie n°3, le samedi 23 juin 2007 de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Amenagements de sécurité

Suite à une proposition du conseil communal faite en 2006 et avec l'accord du service public fédéral de la mobilité et du transport, l'entreprise Palenge de Sy vient de procéder à la réalisation de six ralentisseurs de vitesse, vieux chemin d'Aywaille, quai des Oûtleus, quai L'Hoest, quai de Saulxures et rue de Hittin. Une autre proposition du conseil communal, faite elle en 2007, est à l'étude auprès du même service fédéral, en vue de créer des aménagements de sécurité, route d'Anthignes à Fairon et rue du Vicinal à Comblain-la-Tour.

Le service public fédéral de la mobilité et du transport dispose d'un délai qui prendra fin le 30 juillet, après quoi, à condition d'avoir obtenu une réponse favorable, nous pourrions procéder aux aménagements.

Plan mercure

Ces aménagements, à destination des piétons, concernent la modernisation du cheminement piéton qui reliera la rue du ruisseau à la route de Liège et à la future plaine de jeux (à côté des tennis) de Fairon.

Ces travaux subsidiés à 75 % par la Région Wallonne ont été attribués à l'entreprise Ghelen de Waimes qui a reçu l'ordre de commencer les travaux vers le 20 août.

Zone 30 km/h à fairon

Suite à une décision du conseil communal, approuvée par le service public fédéral de la mobilité et du transport, la zone 30 km/h devant l'école de Fairon vient d'être étendue aux rues Joseph Wauters, des promenades et du crucifix.

Plaines de jeux

Notre dossier suit son cours, malheureusement, il faudra encore patienter quelques mois avant de pouvoir jouir de nos quatre nouvelles plaines de jeux.

L'adjudication a eu lieu mais nous devons maintenant obtenir un permis d'urbanisme et l'accord du ministre Daerden avant de pouvoir commander les travaux qui seront subsidiés à 75 % par infraspport.

Espace multisports Biron

Le dossier suit exactement le même cheminement et devrait donc être réalisé au même moment.

Stationnement à Hamoir

La commune de Hamoir s'est investie dans un plan de mobilité qui a permis de déterminer les zones à améliorer pour sécuriser la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite.

La Région Wallonne et la commune de Hamoir ont financé trois chantiers (crédits d'impulsion) afin de concrétiser ces améliorations et un quatrième chantier devrait voir le jour Boulevard Pieret en 2008.

Il est inadmissible qu'à l'issue de ces travaux, certains automobilistes continuent à adopter des comportements inadaptés et dangereux comme le stationnement en sens inverse de la marche, sur les trottoirs et sur les passages piétons.

La police a reçu la mission de verbaliser fermement tout comportement inadapté dans les zones concernées, y compris devant les écoles. Nous comptons sur le bon sens de chacun pour adapter son comportement aux objectifs de sécurité que nous poursuivons pour le bien de tous.

Déclaration des contributions

Permanence assurée par le service des finances à l'Administration communale ce mardi 26 juin de 9 à 14 h.



Accueil des nouveaux habitants ■

Comme il est maintenant de tradition, le conseil communal a accueilli les nouveaux habitants 2006 dans le parc communal.

Le bourgmestre a présenté la commune, ses points forts et les projets en cours et à venir... C'est autour d'un verre de bienvenue que s'est terminée cette matinée très sympathique !

Divagation des chiens

Suite aux dramatiques événements survenus dernièrement et relatés par les médias, il me semble utile d'informer la population du contenu du règlement général de police à ce sujet. Le texte complet est disponible à l'administration communale ou sur notre site internet.

Extraits du R.G.P. (5/7/2006) :

Article 81.

Toutes personnes ayant des animaux confiés à leurs soins ne peuvent les faire ou les laisser pénétrer et circuler sur les propriétés d'autrui.

Article 82.

Toutes personnes ayant des animaux confiés à leurs soins ne pourront les laisser : errer sur les voies publiques, dans les parcs publics et autres lieux accessibles au public...

Article 83.

Il est interdit aux propriétaires et détenteurs de chiens : d'entraver la circulation en ne tenant pas un chien en laisse d'exciter ou ne pas retenir leurs chiens, lorsqu'ils attaquent ou poursuivent les passants, quand même il n'en résulterait aucun mal ou dommage

Article 84.

Les chiens doivent être tenus en laisse dans les parties agglomérées de la commune, dans les parcs et autres lieux accessibles au public.

Article 85.

Le port de la muselière est imposé aux chiens dangereux dans tout lieu public ou privé accessible au public, y compris les transports en commun ainsi que dans les parties communes des immeubles collectifs.

Est considéré comme chien dangereux, le chien déclaré tel par le bourgmestre sur base d'un rapport de police établissant que le chien montre ou a montré son agressivité ou est connu pour la manifester et/ou qui appartient

à une famille ou à une catégorie reconnue comme étant susceptible de causer des blessures graves ou de présenter un danger pour les personnes ou pour les animaux domestiques.

Les races de chiens considérés comme dangereux sont répartis en deux catégories : les chiens d'attaque d'une part, les chiens de garde et de défense d'autre part.

Relèvent de la catégorie des chiens d'attaque : les chiens de race Staffordshire terrier, American Staffordshire terrier, Mastiff, Tosa, les chiens assimilables par leurs caractéristiques

morphologiques à l'une des races précédentes et les chiens de races croisées au départ de celles visées ci-avant.

Relèvent de la catégorie des chiens de garde et de défense : les chiens de race Staffordshire terrier ou bull terrier, pitbull terrier, Doo Argentina (dogue argentin) bull terrier, Rottweiler, les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques à l'une des races précédentes et les chiens de races croisées au départ de celles visées ci-avant.

Article 87.

L'acquisition à titre gratuit ou onéreux de chiens d'attaque visés à l'article 85 est interdite...

Ne peuvent détenir de chiens visés à l'article 85, les personnes âgées de moins de 18 ans, les majeurs sous tutelle,...

Article 88.

Si un chien visé à l'article 85 est susceptible de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, le Bourgmestre, de sa propre initiative ou à la demande de toute personne concernée, peut prescrire au propriétaire ou au gardien du chien des mesures de nature à prévenir le danger. En cas d'inexécution par le propriétaire ou le gardien du chien considéré comme dangereux, le Bourgmestre peut, par arrêté, placer le chien dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci,...

Pour reprendre possession du chien placé dans un lieu de dépôt, le propriétaire ou le gardien du chien doit préalablement exécuter les mesures décidées par le Bourgmestre.

Si l'importance du danger pour les personnes ou les animaux domestiques que présente le chien considéré comme dangereux le requiert, le Bourgmestre peut ordonner par arrêté la mise à mort de l'animal par un vétérinaire.

Article 90.

Si un ou plusieurs chiens répondant à la définition de chien dangereux visée à l'article 85 et acquis antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente ordonnance pour ce qui concerne les chiens d'attaque, est (sont) laissé(s) en liberté sur un domaine privé, ce dernier doit être clôturé solidement et toutes les mesures doivent être prises afin d'empêcher

toute intrusion des animaux sur terrain d'autrui ou le domaine public, y compris les servitudes publiques de passage.

Article 91.

Tout propriétaire de chien considéré comme dangereux doit déposer chaque année avant le 31 janvier une déclaration à l'administration communale de son lieu de résidence...

Lors du dépôt de la déclaration, le propriétaire d'un chien considéré comme dangereux ou son gardien auquel le propriétaire aura donné mandat doit fournir les documents attestant la possibilité d'identification du chien par l'implantation d'un microchip, de la vaccination antirabique du chien en cours de validité, pour les chiens d'attaque, de la stérilisation du chien, d'une souscription d'assurance en responsabilité civile du propriétaire du chien et, le cas échéant, de la personne qui en a la garde pour les dommages causés aux tiers par l'animal.

Article 92.

En cas d'infraction aux dispositions de la présente section, le service de police intervenant pourra pratiquer, aux frais du contrevenant, la saisie administrative de l'animal faisant l'objet de l'infraction. A cet effet, la police pourra si nécessaire faire appel à tout expert ou organisme habilité et ce, aux frais du propriétaire ou détenteur de l'animal.

La confiscation d'un chien dangereux et/ou du matériel de dressage éventuel peut être prononcée.

Le chien saisi sera dirigé vers la Société pour la Protection et le Bien-Être des Animaux ou vers tout autre endroit habilité à les recueillir.

Si dans les 72 heures de la saisie, le propriétaire ou le détenteur du chien ne se présente pas au responsable du lieu d'hébergement momentané de celui-ci, muni des laissez et muselières requises, le chien sera réputé abandonné par son propriétaire ou détenteur.

Les frais d'hébergement et de capture éventuels, ou les frais en cas de nécessité d'appel à un vétérinaire pour anesthésier le chien saisi seront à charge de son propriétaire ou détenteur.

IL Y A VERRE ET VERRE



Dans le cadre du développement durable et de la préservation des ressources naturelles, le verre pourrait servir d'exemple par le caractère infini de sa recyclabilité.

Afin de préserver nos ressources, votre Intercommunale Intradel et FOST Plus ont mis en place un réseau de bulles à verre, afin d'optimiser la reprise de cette matière en vue de sa réutilisation.

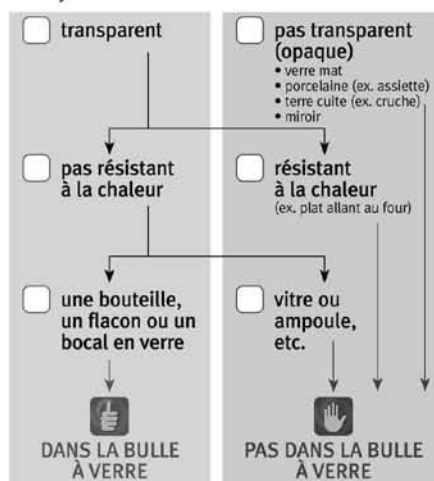
Contrairement aux apparences, les bulles à verre ne sont pas des créatures omnivores. Tous les types de verre ne sont pas les bienvenus, seuls les bouteilles, flacons et bocaux en verre peuvent y être déposés. Le dépôt d'autres éléments a pour conséquence de perturber le processus de recyclage et de briser la chaîne du réemploi.

IL FAUT ÊTRE ATTENTIF À TROIS CHOSES AVANT DE DÉPOSER SES RÉCIPIENTS À LA BULLE À VERRE :

- 1 L'objet est **non transparent**? Les objets opaques ne sont en général pas faits de verre. (Les bouteilles de genièvre en terre cuite, les assiettes en porcelaine, les tasses...).
- 2 L'objet est **résistant à la chaleur**? Les plats pour le four sont, par définition, résistants à la chaleur: ils ne fondent donc pas à la même température que le verre creux d'emballage et perturbent le processus de recyclage. De plus, ce n'est ni une bouteille, ni un bocal.
- 3 Il s'agit d'une **lampe** ou d'une **vitre**? Les verres à partir desquels ces objets sont fabriqués ont des propriétés spécifiques qui les rendent impropres à la production de nouvelles bouteilles, flacons et bocaux.



L'OBJET EN VERRE EST :



En résumé, rien de plus simple :

SEULS LES BOUTEILLES, LES FLACONS ET LES BOCAUX EN VERRE TRANSPARENTS ont leur place dans les bulles à verre.

Pour plus d'information, demandez conseil au préposé lors de votre visite au recyparc, consultez les instructions de tri au dos de votre calendrier de collectes ou visitez le site internet de votre intercommunale www.intradel.be ou téléphonez au 04 240 74 74.



ENSEMBLE → TRIONS BIEN → RECYCLONS MIEUX

A propos de nos parterres de fleurs

Comme vous avez pu le constater, nos ouvriers communaux ont effectué les plantations dans les nombreux parterres de la commune.

Malheureusement, ils ont remarqué que dans plusieurs parterres, les jolies fleurs qu'ils avaient plantées,

prenaient la poudre d'escampette et manquaient souvent à l'appel dans les jours suivant la plantation.

Aussi, au nom de la population, du Conseil Communal, qui admirent le travail accompli par des ouvriers consciencieux et fiers d'apporter une touche florale

dans la commune, appréciée par tous, le Collège communal fait remarquer aux personnes qui ne respectent pas le travail du personnel et l'investissement financier communal afin d'embellir nos villages, qu'ils font preuve d'un manque de civisme flagrant

et qu'ils seront poursuivis pour vol qualifié.

Car rien n'empêche à ces mêmes personnes, si elles veulent admirer de jolies fleurs, de venir les voir gratuitement et aussi longtemps qu'elles

le désirent dans les beaux parterres communaux.

Pour le Collège Christian Silvestre 1^{er} échevin.



Aquagym

Devant le succès rencontré par notre activité d'aquagym pour les aînés durant l'année scolaire, nous avons décidé, en collaboration avec nos voisins et amis de Ferrières, de louer la piscine de relax-horis afin d'organiser, durant les mois de juillet et août, des séances d'aquagym ouvertes à tous les nageurs, le lundi de 18 à 19 h.

Prix : 35 € pour les personnes domiciliées à Hamoir ou Ferrières.

Renseignements et inscriptions : M^{me} Copette : 0497 476 109



Hamoir, commune sportive

Comme il est de tradition, ce 1^{er} juin, le conseil communal a mis à l'honneur les sportifs de la commune qui se sont distingués durant la saison 2006-2007.

A cette occasion, le Bourgmestre a rappelé que «si notre commune a en matière de sport une politique bien plus offensive que d'autres, et nous pouvons le dire performante, c'est uniquement parce que nous croyons aux bienfaits du sport, pour l'épanouissement physique et mental de la personne mais aussi pour l'apprentissage de la vie en équipe et en société.

Si nous pouvons être fiers du travail accompli en matière de sport, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers mais nous devons au contraire poursuivre nos efforts afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la pratique du sport dans les meilleures conditions.

C'est dans cet esprit que nous avons, au cours de l'année écoulée, lancé de nouvelles activités, principalement pour les seniors.

C'est ainsi que depuis quelques mois, nos aînés peuvent pratiquer le net volley, la country dance et l'aquagym, en plus des cours de gymnastique organisés, eux, depuis de nombreuses années.

Nous avons aussi amplifié notre collaboration avec l'ADEPS et les communes voisines, afin d'offrir à notre jeunesse des stages sportifs de qualité qui sont aussi des espaces de rencontre entre jeunes de la région.

Nous planchons actuellement sur la création d'un centre sportif local qui devrait nous aider à progresser encore dans la gestion de nos infrastructures, la coordination de nos activités et la promotion du sport pour tous».

Au niveau des résultats, la saison 2006-2007 restera un grand millésime, tant dans la qualité que dans la diversité.

En effet, nos sportifs se sont distingués dans des disciplines aussi variées que la course à pieds (Laurence Couquelet 1^{ère} dame au marathon Visé-Maastricht, Ginette Schaffrath 1^{ère} dame au Marathon de Carcassonne), le tennis (équipe messieurs 6), le tennis de table (Natacha Reginster qui remporte la coupe de Belgique avec Verviers..., les 1^{ère}, 2^e et 7^e équipes de Comblain-la-Tour), la boxe française (Julien Vandalem médaillé de bronze aux championnats du monde, Eric Frankignoulle vainqueur de la coupe de Belgique), le basket (l'équipe des pupilles garçons et l'équipe seniors championnes), le mini-foot (équipe seniors championne) et le football (équipes cadets, réserves et premières championnes) qui, faut-il le rappeler, accèdera la saison prochaine à la 3^e division nationale, portant ainsi les couleurs de notre commune bien au-delà de nos frontières provinciales.

Des artistes en herbe à Hamoir ?

Saviez-vous que Hamoir compte peut-être dans sa jeunesse une future étoile du cirque ou du théâtre ?

Cela a commencé il y a trois ans...

C'est en 2004 que Jean-Pierre, 41 ans, animateur au SRP La Teignouse, a pu mettre sur pied le premier atelier Cirque sur la commune de Hamoir, après avoir suivi une formation intensive à l'Ecole Supérieure du Cirque de Bruxelles.

Deux ans plus tard, l'atelier Théâtre de Faison est né.

Tout ceci grâce au soutien de Monsieur le Bourgmestre Patrick Lecerf qui a mis à disposition le Hall omnisports de Hamoir pour l'atelier Cirque et la salle des fêtes de Faison pour l'atelier Théâtre.

L'atelier Théâtre qui se tient tous les mardis de 18 à 20h30 à Faison compte 10 participants qui travaillent l'expression corporelle, le mime, la voix, des sketches et des petites mises en scène.

L'atelier Cirque de Hamoir qui a commencé avec 4 participants compte maintenant 8 élèves réguliers qui ont entre 10 et 15 ans. Il se tient tous les samedis de 10 à 12h30. Les jeunes sont très motivés et progressent de semaine en semaine.

Les disciplines sont variées : jongleries (assiettes chinoises, balles à jongler, diabolos,...), équilibre (échasses, monocycle, rola bola,...) et acrobaties (pyramides humaines, petits portés).

Afin de clôturer l'année, un souper-spectacle sera organisé le 30 juin à la salle des fêtes de Faison, nous espérons vous y voir nombreux !

Forts du succès du stage de Cirque organisé durant les vacances de Pâques à Comblain-la-Tour et ce, depuis 3 ans, un stage d'été sera mis sur pied cette année encore à Hamoir du 23 au 27 juillet 2007 de 9 à 15h.

Avis aux amateurs....

Jean-Pierre est joignable au 0496 765 782



Subsides culture et sport

Ces subsides s'adressent prioritairement aux clients du CPAS (bénéficiaires du RIS, médiation de dettes,...), mais aussi aux personnes ayant eu un contact avec le CPAS suite à des difficultés financières. Chaque demande comportera les coordonnées du demandeur mais également la preuve d'inscription à une activité sportive ou culturelle et doit être introduite auprès de M^{me} WALTHERY.

La demande sera présentée au Conseil de l'Aide sociale qui se positionnera sur l'octroi au non des subsides demandés (50 € maximum par membre du ménage)

Les 50 € seront versés sous forme de remboursement sur le compte de la personne (si l'inscription a déjà été payée) ou de chèques sport si l'enfant a entre 6 et 18 ans.

Les subsides culture et sport permettent :

- D'aider les personnes à supporter les frais d'inscription :
 - ♦ à un club de sport (football, basket, ping pong,...)
 - ♦ à des stages au hall omnisport ou ailleurs
 - ♦ à différents activités culturelles
- D'organiser des activités de groupe ou des activités entre CPAS de la région (excursions, spectacles, ateliers,...)
- D'acheter des tickets «article 27» qui s'adressent au même public et qui permettent à celui-ci l'accès aux différents lieux culturels de Belgique pour 1,25 €.

Deux tickets par mois pour un isolé et 5 tickets par famille.

Ceux-ci sont à retirer chez Madame WALTHERY et ne nécessitent pas la constitution d'un dossier à présenter au Conseil.

Infos : Christine WALTHERY tél. 086 38 90 80

christine.walthery@publilink.be (permanence le mardi et jeudi de 9 à 12 h.)

Acte de bravoure

Le 24 mai dernier, à Retinne, un de nos jeunes sapeurs a accompli un acte de bravoure qui mérite d'être cité.

Passant par là en voiture avec son papa, Yoann Van Montfort, 24 ans, remarque un incendie.

Immédiatement, accompagné de son papa, ils rejoignent M. Philippart, pompier liégeois, voisin de l'incendie.

Ils entrent dans l'appartement en feu et sauvent l'occupant qu'ils retrouvent couché dans sa chambre. Celui-ci s'en tire avec une légère intoxication.

Stages : dernière minute

Le club de tennis de table de Comblain-la-Tour organise un stage à la salle Talier, du 23 au 28 juillet, de 9 à 16 h.

Prix : 10 €

Renseignements et inscriptions :

André Philippe (GSM : 0496 468 892)

Plus petite qu'une mandarine ?

C'est en effet plus petit que le fruit cité ci-dessus, elle rebondit à en perdre la raison, a une couleur blanche ou orange et est composée de celluloid... Ne cherchez pas trop car nos pongistes répondraient plus vite que vous, qui ne connaissez peu ou pas le sport que je vais essayer de vous amener à apprécier. Il s'agit bien-sûr du tennis de table et d'emblée je peux vous assurer que notre commune est richement représentée au sein de parfois, plusieurs fédérations. Deux clubs bien structurés permettent de pratiquer ce sport, un situé à Comblain la tour et le second à Fairon. Ici, je vous présente ce dernier en vous promettant de vous faire connaître l'autre dans un prochain bulletin. Le club de Fairon est composé de quatre équipes qui jouent en division provinciale et une en corporation. Toutes les équipes se situent au-dessus du milieu de tableau et je peux ajouter que l'équipe de pointe a obtenu une 2^e place. Le caractère particulier du Club est de promouvoir ce sport dès le plus jeune âge en permettant aux jeunes d'environ cinq ans d'avoir un accès à des entraînements et à un championnat adapté. Je m'en voudrais si je ne vous parlais pas de l'esprit festif qui règne par tradition lors des soirées de match et surtout «d'après match». Lors du challenge «Luc Bomal», des joueurs, venus de toutes parts participèrent au tournoi qui fût remporté par une graine de champion, à savoir notre jeune ami Kevin Dumont. La saison 2006-2007 s'est terminée par un souper et une soirée dansante.

J'espère avoir pu vous convaincre d'aller rejoindre cette formidable équipe et de rêver un jour d'avoir un « Jean-Mi » à Hamoir.

Je profite aussi de l'occasion pour féliciter, de la part du comité et des joueurs, Jean et Paulette : jubilaires qui viennent de comptabiliser 50 ans de bonheur et prêts ensemble pour accéder aux diamants. Merci à tous deux pour leur dévouement à ce club.

Contact : Marie-Lyse Philipe, secrétaire du club : 0476 408 933

Patrick Juprelle, Président : 086 38 93 06

Serge Nuyts conseiller communal.



Journée Sportive du 30 avril 2007 organisée par l'Adeps

Le complexe sportif de Hamoir a accueilli 287 enfants venus de 11 écoles de notre province.

Les enfants ont participé à des épreuves en salle (basket, gym, vitesse, précision, force, multibond) et en extérieur (endurance, orientation...).

Les cinq meilleures équipes participeront à une journée sportive au domaine provincial de Chevetogne.

ETAT CIVIL

• MARIAGES

28.04 : NOPPE Jean-Pierre et VAN ACKER Darline, de COMBLAIN-la-TOUR

05.05 : JORSSSEN Laurent et SIMONIS Virginie, de HAMOIR

26.05 : RENARD Jean-Claude et MALLINUS Yvette, de HAMOIR

• NAISSANCES

07.02 à LIEGE : DEPUYDT Ynes de COMBLAIN-la-TOUR

17.02 à LIEGE : LAURENT Alycia de FAIRON

26.02 à LIEGE : COURTOIS Ugo de FAIRON

27.02 à LIEGE : BERNIER Léo de COMBLAIN-la-TOUR

03.03 à LIEGE : GALL Arthur de HAMOIR

05.03 à LIEGE : CHARNIER Izzie de HAMOIR

20.03 à LIEGE : RASQUIN Florian de FAIRON

23.03 à LIEGE : VAES Noé de COMBLAIN-la-TOUR

06.04 à SERAING : CHARPENTIER Haïlie de HAMOIR

20.04 à LIEGE : SIMON Andrew de FILOT

21.04 à SERAING : LESENFANTS Florian de HAMOIR

22.05 à SERAING : NOPPE Raphaël de COMBLAIN-la-TOUR

14.05 à LIEGE : VASSORT Samuel de HAMOIR

• DECES

13.02 à BARVAUX : MERCY Albert, époux de JOASSIN Denise de HAMOIR

20.02 à LIEGE : HOUBLEU Denise veuve de GILLES François de HAMOIR

02.03 à HAMOIR : COX Blanche, épouse de MOREL André de HAMOIR

11.03 à AYWAILLE : NICOLET Yvonne de HAMOIR

12.03 à HAMOIR : VAN LIERDE Ernest, époux de LEBON Alphonsine de HAMOIR

18.03 à LIEGE : DEMARTEAU Guy, époux de CORNET Georgette de COMBLAIN-la-TOUR

23.03 à HAMOIR : HANIKENNE Josiane d'ANTHISNES

01.04 à LIEGE : FLAMAXHE Ernest, époux de PIRON Agnès de HAMOIR

05.04 à LIEGE : COX Marie, épouse de HABOTTE Georges de HAMOIR

20.04 à FAIRON : LONGUEVIL Danièle, veuve de SEPTON Jules de FAIRON

23.04 à LIEGE : SIMONIS Adolphe, époux de HALCONRUY Julienne de FAIRON

10.05 à HAMOIR : QUIRIN Francis, époux de COPPIN Nadine de HAMOIR

24.05 à POULSEUR : SMETS Léon, veuf de AERTS Jacqueline de FAIRON

Tetrathlon de la forme

Ce vendredi 11 mai Tétrathlon de la forme organisé par la fédération royale sportive de l'enseignement libre, cette activité s'adresse aux élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année primaire.

Cinq écoles ont participé soit 199 enfants.



Agenda de l'Office du Tourisme

Festival de Musique 23 et 24 juin

église de Hamoir en collaboration avec la Fédération Musicale de la Province de Liège

Samedi 23 juin 2006

14 h 00 Groupe Vocal "Amaryllis"

14 h 30 Cercle Waremmien d'Art Choral.

15 h 00 Carmina Festiva

15 h 30 Les Voix de l'Amitié de Seraing.

16 h 00 Ensemble de Flûtes à bec «Jean Del'cour»

17 h 00 Hot Cécilia Big Band

18 h 00 Royal "Guidon Hesbignon"

De 17 à 20 h : fanfare d'Hozémont, place Del Cour.

Bar et petite restauration assurés par le Patro



Dimanche 24 juin 2006

11h : apéritif offert à l'occasion de la pose de la plaque commémorative devant la maison Del Cour et de la présentation des «petites» marionnettes Jean Del Cour, ambiance musicale, bar et petite restauration assurés par le Patro.

Invitation à toute la population, rendez-vous face à la maison du Piqueur.

14 h La Maîtrise de la Ville de Verviers.

14 h 30 I Canta Storia.

15 h 00 Chœur «Guido d'Arezzo»

15 h 30 Ensemble Vocal Royal «Les Valeureux Liègeois»

16 h Royal Union Chorale de Fléron.

16 h 30 Royal Cercle Choral «Jupille Saint-Amand»



16^e grande brocante • dimanche 29 juillet

16^e grande brocante le long des berges de l'Ourthe.

Bulletin d'inscription disponible à l'Office du Tourisme.

Hamoir Bouge • vendredi 10 août

Hamoir Bouge dans le centre de Hamoir et feu d'artifice.



Grand Barbecue des pompierS le 11 août 2007

Et oui, notre barbecue annuel approche à grand pas. Comme tous les ans : animation pour les enfants, balades en camion, parcours du jeune sapeur-pompier et la mousse. Ainsi bien sûr que l'animation par Raymond Missoten l'après-midi et par le DJ MOMO pour la soirée. Nous vous attendons dès 14 h au parc communal pour vous faire passer une agréable après-midi. Et à partir de 18 h pour le barbecue ainsi que la soirée. En espérant vous voir nombreux (et en pleine forme) comme tous les ans.

Amicale des pompierS de Hamoir

Wallonie Week-end Bienvenue 22 et 23 septembre

Une vingtaine d'«ambassadeurs» nous ont déjà confirmé leur participation...

Si vous aussi vous avez envie de faire découvrir le temps d'un week-end votre passion (collections, métier, art...) et d'ouvrir votre maison, jardin, atelier, magasin, cuisine... aux visiteurs en toute simplicité et convivialité, n'hésitez plus et contactez l'Office du Tourisme pour plus d'informations.

